Parcey

Bulletin Municipal

JANVIER 2018

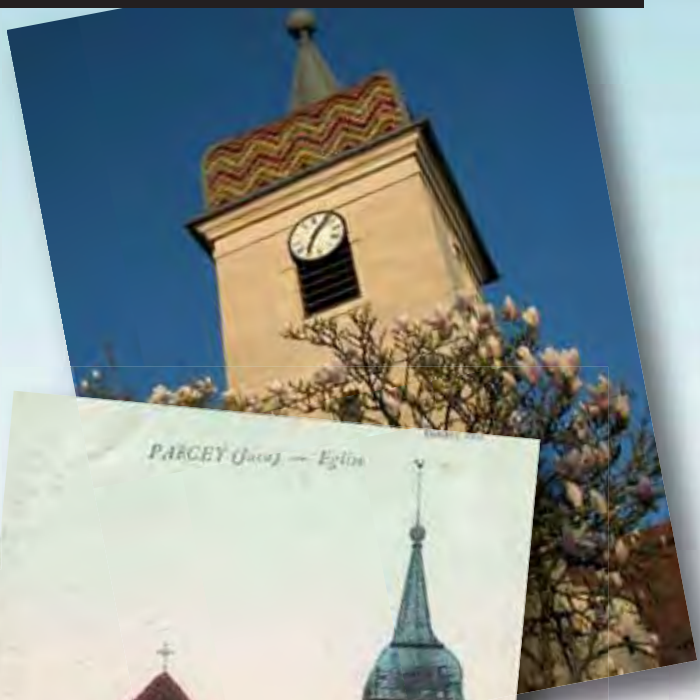

www.parcey.fr

La Mairie vous informe

Horaires Secrétariat

Lundi	8h30 - 12h00	13h30 - 18h00
Mardi	8h30 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi	8h30 - 12h00	FERMÉ
Jeudi	8h30 - 12h00	13h30 - 17h30
Vendredi	8h30 - 12h00	FERMÉ

Horaires Agence Postale

Lundi	FERMÉ	15h00 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h00	FERMÉ
Mercredi	9h00 - 12h00	FERMÉ
Jeudi	9h00 - 12h00	FERMÉ
Vendredi	9h00 - 12h00	FERMÉ

CONTACT

Mairie de PARCEY
1 rue d Aval
39100 PARCEY

Tél : 03.84.71.01.89
Fax : 03.84.71.00.21

PERMANENCE DU DÉPUTÉ
M. Jean Marie SERMIER

2ème jeudi de chaque mois en Mairie
à partir de 14 H

L'Equipe du personnel communal pour mieux vous servir

Secrétariat : Mme Annie MAITRE, Mlle Stéphanie LONG
Services Techniques : Mr André PACTET, Mr Vincent DUGARDIN
Ecole : Mme Sandrine PRODHON, Mme Sophie AUVERNOIS
Ecole - Cantine - Salle des fêtes : Mlle Lucie DEMONTROND

- Garderie: personnel du Grand Dole

INFOS

ATTENTION

Pour accéder à la boulangerie en arrivant de Lons le Saunier, le marquage au sol a été modifié.
Une ligne blanche continue ne permet plus d'accéder par la deuxième entrée.
Il en coûte 3 points et 90 euros d'amende pour franchissement de la ligne continue.

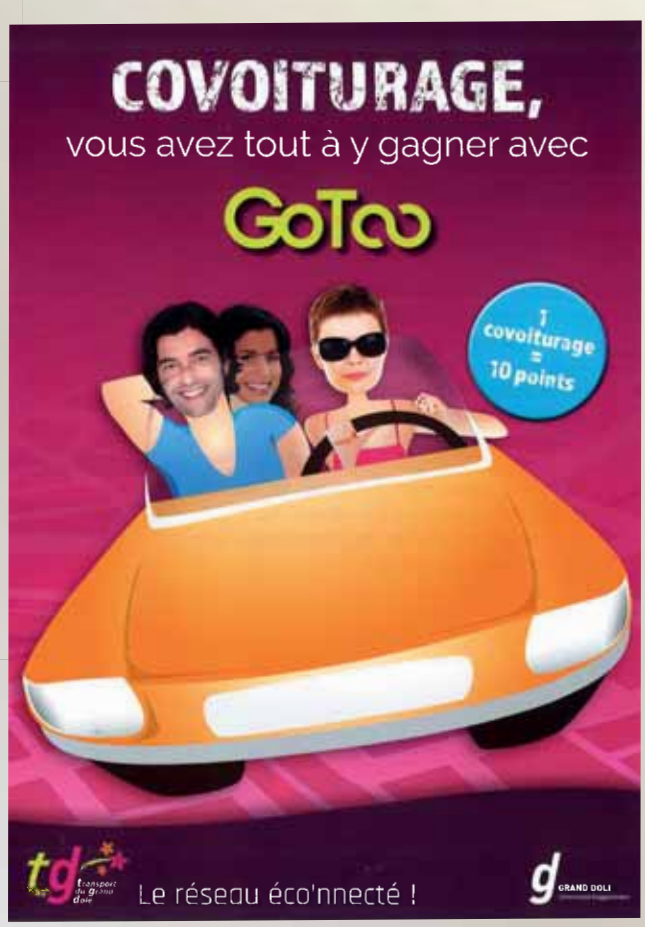

Adresse mail du Secrétariat : ccjdparcey@wanadoo.fr ou secretariatparcey@orange.fr
Adresse mail du Maire : maireparcey@orange.fr

En cas d'URGENCE
Vous pouvez contacter Mr Le Maire au 06.79.85.07.71

01/2018

Responsable de la publication : J.P FAIVRE Maire
Coordination de la rédaction : Commission Communication
Crédits photos : Mairie - Dépôt légal à parution en mairie
Document imprimé en Franche Comté - Conception et réalisation : Commission Communication CF

Chères Parcillonnes, chers Parcillons, chers amis,

Si les années se suivent, elles ne se ressemblent pas.

Nous allons terminer 2017 avec une envie toujours intacte de rendre notre commune la plus agréable possible, en continuant de respecter nos engagements, tout en tenant compte quotidiennement de vos attentes. Je qualifie cette année de positive en associant à cette réussite tous ceux qui m'ont entouré, mes adjoints, les membres du conseil, les secrétaires, les employés municipaux, les ATSEM, les enseignantes ainsi que le personnel du Grand Dole, et tous ceux qui ont permis de faire avancer les projets en place.

Ainsi notre commune en 2017 a continué son évolution et ses grands chantiers (participation à l'aménagement raisonné et raisonnable de la « confluence du Doubs et de la Loue », aménagement du rond-point donnant accès à la zone artisanale, économique et agricole), mais aussi avec des réalisations moins spectaculaires (mise aux normes d'accessibilité des lieux aux personnes à mobilité réduite, création de l'agence Postale Communale).

Vous constatez que nous gardons en point de mire tous les objectifs, et mettons tout en oeuvre afin de respecter les engagements pour lesquels vous nous avez élus.

Je forme des voeux pour que vous vous sentiez bien à Parcey et que cette nouvelle année qui s'annonce soit pour vous d'y vivre de belles choses.
C'est donc avec beaucoup de plaisir que je vous souhaite à toutes et à tous au nom de tous les membres du Conseil ainsi qu'en mon nom, une excellente année 2018, faite de joie et de bonheur partagés.
Je forme pour vous et vos proches des voeux de santé, de prospérité et de réussite dans vos projets.

Jean-Pierre

PARCEY IL Y A CENT ANS

L'église

L'église de Parcey a une allure bien particulière : le clocher ne se trouve pas au-dessus de la nef mais sur un côté, au niveau du transept. Cela vient du fait que l'église primitive ne comportait que la partie transversale (le transept) et que la nef (où se trouvent les bancs) a été ajoutée ultérieurement. Une inscription bien visible à l'intérieur atteste qu'Adrien Levret et son épouse Marie Vuillot ont fait bâtir une chapelle en 1557.
L'extension de l'église avec sa partie actuelle s'est faite au XVIIIème siècle. La bénédiction a eu lieu le 15 mai 1769, bénédiction « à laquelle la plupart des habitants ont assisté ».

A cette époque, le cimetière était tout autour de l'église. La croix d'ordre corinthien érigée en 1613 se trouvait dans le cimetière.
Elle a été depuis classée monument historique.

L'église entourée du cimetière

La croix érigée en 1613

Le cimetière a été déplacé en 1924 à l'emplacement actuel et on a remplacé l'ancien clocher en tôle par un clocher pointu.

En 2000, le clocher fut à nouveau remplacé par un magnifique clocher comtois avec des tuiles de couleur. Cet événement s'est déroulé en présence de nombreuses autorités du département.

L'abbé Joseph Marteau a été le dernier curé nommé à Parcey où il a officié de 1957 à 1988. La salle paroissiale proche de la mairie porte son nom.

La pose du clocher comtois

La salle Joseph Marteau

CONCOURS DE PÊCHE

Jérémy Wawrzyniak, le vainqueur du concours

Robin avec ses trophées

L'Association de Pêche de Parcey a organisé son concours de pêche annuel à l'étang le samedi 3 juin. Cinquante pêcheurs se sont retrouvés sous un soleil radieux et au final, c'est Jérémy WAWRZYNIAK de Damparis qui a remporté le concours avec pas moins de 18 truites ! Chez les enfants, c'est le jeune Robin HENRY qui l'emporte avec 9 truites dont une de 1,700kg, bravo !

La soirée s'est poursuivie par un repas champêtre concocté par les responsables de l'Association, repas auquel une centaine de personnes ont participé, ravis de partager ce moment convivial. Un grand bravo aux organisateurs !

14 JUILLET 2017

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulé, à 13H30, le traditionnel concours de pétanque organisé par l'association Parcey Loisirs Animations. Les organisateurs sont plus que satisfaits car il y eu un record de participation avec pas moins de 77 doublettes. Une ambiance conviviale et familiale régnait autour des terrains jusqu'en début de soirée. Une paëlla géante bien assaisonnée ! a réuni un grand nombre de convives pour un repas en plein air.
La soirée s'est prolongée en musique, animée par un DJ.
Un public nombreux est venu assister au feu d'artifices offert par la municipalité. Une nouveauté cette année, celui-ci était sonorisé par les jeunes du village. Une belle initiative qui démontre bien leur implication dans la vie de la commune.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le 14 juillet 2018.

TRAVERSÉE DU GRAND DOLE

Parcey est un lieu de passage incontournable de la traversée du Grand Dole. Cette année encore, Jean Pierre avait concocté sa potion magique qui a beaucoup plu à Obélix et sa bande ! Ambiance assurée !

11NOVEMBRE

Une cérémonie bien arrosée

La pluie n'a pas découragé les habitants de Parcey qui se sont déplacés nombreux pour la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts. Après les discours du maire et de Jean Smaniotto, président des Anciens Combattants, les enfants de l'école ont égrené les noms des poilus morts aux combats. Les élèves de CE ont ensuite récité deux poèmes sur la paix : « La ronde autour du monde » et « Après la pluie» avant que ceux de CM ne chantent la Marseillaise.

Tout ce monde s'est retrouvé à la salle des fêtes pour l'apéritif offert par la municipalité. Le repas préparé par les Jardins Fleuris a réuni soixante-cinq convives, membres du Conseil Municipal et seniors de la commune dont la doyenne Angèle MALFROY. L'animation musicale était assurée par Patricia et son accordéon. Un moment amical et agréable de l'avis de tous les participants.

La doyenne Angèle MALFROY avec sa sœur Suzanne

TELETHON 2017

Comme chaque année, plusieurs associations du village ont proposé différentes animations dans le but de récolter des fonds au profit de l'Association Française contre les Myopathies.

Plusieurs animations n'ont pas su trouver leur public. La dégustation de Beaujolais nouveau, le vendredi 17 novembre, habituellement très fréquentée et conviviale n'a pas attiré beaucoup d'habitants.

Les animations du samedi 3 décembre en journée n'ont également pas reçu le public escompté malgré les nouveautés proposées.

Seuls la partie de scrabble, le spectacle de danse, la randonnée pédestre et la vente de gaufres ont connu le même succès que les années précédentes.
Le repas dansant affichait complet, il a même fallu refuser des inscriptions. La fondue savoyarde et le groupe musical «Les voisins du d'ssous» ont permis au public de passer une agréable soirée.

LES MILLE PATTES

Le groupe musical s'est formé en juin 2000 à l'occasion de la fête de la musique à la salle des fêtes de Parcey.
A l'origine il y a Bruno : guitariste-chanteur, ainsi que 2 guitaristes : Patrick et Émile. Mais très vite la formation s'étoffe avec Marc à la batterie, Jocelyne au chant et Françoise à la flute traversière.

Dès le départ le groupe s'intègre au foyer rural sous forme d'activité d'apprentissage aux techniques d'animations et de scènes (production musicale en groupe, sonorisation et éclairages de spectacles). Un second groupe (Les Larsen) profitera également de cette structure pendant quelques temps.

Au fil des années l'activité a bien rempli sa tâche car de nombreux « artistes en herbe » ont défilé en créant à chaque fois de nouveaux spectacles qui animent les fêtes du village et des alentours.
Cette activité a permis également de doter l'association d'un matériel de production (lumières et son) et de techniciens aguerris.
Cette année nous avons encore le plaisir d'enregistrer une dizaine d'inscriptions qui constituent avec l'activité randonnée le noyau dur de l'association PARCEY LOISIRS ANIMATIONS.

LE CLUB DE SCRABBLE

Le club de scrabble fête ses vingt-cinq ans

François Cortot est l'indétrônable président du club de scrabble de Parcey depuis sa création en 1992. Avec son épouse Monique et sa belle-sœur Mme Richard, il forme le noyau dur de l'association. Laissons-le nous présenter son passe-temps favori :

« Le club a dix-huit licenciés, tous affiliés à la Fédération Française de Scrabble. Ce jeu se pratique de deux façons, la formule classique en famille à la maison devant un seul plateau, ou en duplicate, formule qui permet de jouer plus nombreux, jusqu'à mille joueurs simultanément. C'est cette formule que nous pratiquons à Parcey. L'arbitre tire sept lettres et les rentre dans l'ordinateur. A la correction, l'ordinateur donne le mot qui rapporte le plus de points et tous les joueurs continuent la partie avec ce mot qu'ils placent sur leur grille.
A Parcey, nous avons un tableau électronique mural sur lequel le mot s'affiche. Seuls deux clubs possèdent ce genre de tableau. Le club joue des parties à points appelées simultanés permanents qui sont téléchargés sur le site de la fédération ou des simultanés fédéraux qui donnent plus de points pour entrer dans le classement national et international. La Fédération Française de Scrabble compte seize mille adhérents.
Le club reçoit des joueurs de Dole, Lons-le-Saunier, Besançon, Annoire. Il se réunit tous les jeudis après-midi. Les personnes intéressées peuvent venir s'initier ou jouer au club. L'ambiance est conviviale, le parking est gratuit et la salle est de plain-pied pour les personnes de mobilité réduite.

Au nom des adhérents, je remercie la municipalité qui met la salle des fêtes à notre disposition gracieusement et qui nous permet de faire les photocopies dont nous avons besoin ».

ANTOINE BENOÎT

Antoine Benoît, l'artiste philosophe

Quel extraordinaire personnage cet Antoine Benoît ! Il n'a pas d'âge mais derrière ses yeux malicieux se cache une philosophie très personnelle de la vie, « La vie est formidable, surtout les emmerdes ! » se plaît-il à répéter.
Né à Nancy il y a « quelques années », Antoine Benoît a trempé dans le moule depuis sa plus tendre enfance puisque son père et son grand-père étaient maîtres-verriers. Il a commencé à travailler en 1952, autant dire hier !
Il a beaucoup voyagé depuis le début de sa carrière et touché à tout puisqu'il a été entre autres assistant à l'Ecole d'Architecture de Chicago en 1963/1964, professeur de la Théorie de l'Architecture à Moscou en 1969/1970, professeur à l'Ecole d'Architecture de Strasbourg de 1971 à 1976. Il a été également professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris ainsi qu'à l'Université du Mont-Royal à Montréal, directeur d'Etudes à l'Ecole Nationale des Ponts-et-Chaussées, conférencier à HEC…un véritable globe-trotter !

En 1986, de gros ennuis de santé l'immobilisent pendant plusieurs mois mais il réussit à s'en sortir grâce à son moral d'acier et grâce au soutien de Véronique Chey qui deviendra son assistante. Il reprend son métier et réussit à mettre au point la technique du vitrail sans plomb, dont il dépose le brevet en 1992.
Dans les années 2000, il recherche un local qui serait situé entre ses deux ateliers de Jouy -en-Josas et de Lausanne et c'est en 2009 qu'il s'installe à Parcey après avoir fait la connaissance de Mr Annovazzi. Il travaille sur toutes sortes de supports : bois, métal, verre… maîtrise la peinture mais aussi la sculpture, la gravure, la lithographie… Il se lève à quatre heures du matin et peut travailler très tard dans la nuit. « Ce n'est pas du travail, dit-il, c'est une vie, c'est le bonheur ! ». A méditer !

Parmi ses nombreuses réalisations, il a fait les vitraux de 150 églises dont la cathédrale de Madras et celle de Bogota, il a créé une structure de 200 m^2 sur Park Avenue à New York et un vitrail suspendu de 26 mètres de haut à Londres. La liste de toutes ses œuvres est tellement longue qu'on ne peut toutes les citer ici.
Touche-à-tout de génie, il n'a pas hésité à utiliser l'ordinateur comme outil de travail. La dernière œuvre pharaonique qu'il est en train de terminer est la transcription graphique du troisième concerto de Rachmaninoff : plusieurs centaines de compositions qui varient au fil de la musique (plus de 18 minutes) et de l'imagination débordante d'Antoine Benoît, un travail de titan !

N'hésitez pas à le rencontrer, ce sont des moments rares qui font du bien et qui redonnent foi en l'homme. Par contre, vous devrez peut-être vous y prendre à plusieurs reprises car notre homme est souvent aux quatre coins du monde, c'est un artiste !

MARYSE BEUCLER

Maryse Beucler, amoureuse des arts

Maryse Beucler est une retraitée active débordante d'énergie. Elle est passionnée par les arts depuis sa plus tendre enfance. Elle est intéressée par les musées depuis toujours. « Un tableau, ça m'émeut, j'y passerais la nuit ! ».
Elle fréquente les Beaux-Arts de Dole depuis 2006. En peinture, elle travaille exclusivement le figuratif, elle ne fait pas d'abstrait. Son support préféré est l'acrylique. Elle choisit ses sujets au feeling : « Je vois un personnage qui me plaît, je le peins». Malicieuse, elle ajoute cette citation de Renoir qu'elle adore « Un tableau, c'est la chose qui entend le plus de bêtises ! ».

Elle fait également de la sculpture, principalement sur le corps humain. Elle utilise la stéatite, la terre et le siporex.
N'hésitez pas à lui rendre visite, elle vous accueillera avec le sourire !

MARCEL MONGE

12000km de vélo par an, qui dit mieux ?

Vous l'avez certainement croisé sur la route de Dole qu'il emprunte tous les jours, Mr Monge est un alerte octogénaire qui pratique la bicyclette quotidiennement.
Cet ancien ouvrier Solvay a commencé le vélo à la retraite mais quelques années plus tard, en 2001, il a eu de gros problèmes de santé et il a été hospitalisé pendant deux mois à Besançon. Les médecins lui ont alors conseillé de faire du sport quotidiennement pour entretenir sa santé. C'est donc tous les jours qu'il enfourche sa bécane pour une virée d'une trentaine de kilomètres. Et quand il n'en a pas assez, il remet ça l'après-midi ! La pluie, le froid, le brouillard, rien ne lui résiste, il avale les kilomètres inlassablement. Et on peut dire que le traitement lui réussit plutôt bien car il est en pleine forme !
L'année dernière il a effectué plus de 12000 kilomètres, chapeau ! Une précision : le vélo de Mr Monge est un vélo classique qui fonctionne à la force des mollets, sans assistance électrique bien entendu !

LE 4L TROPHY

Bastien Humblot prêt pour le 4L Trophy

Bastien Humblot est un jeune homme bien connu des habitants du village pour sa gentillesse et sa bonne humeur. Il est en deuxième année de BTS maintenance système au CFAI de Gevingey. Avec son ami Lucien Vincent, il a décidé de s'engager dans le Raid 4L Trophy. « C'est une belle aventure, explique-t-il, qui permet de découvrir des horizons nouveaux mais c'est aussi une mission humanitaire qui permet de construire des écoles dans les pays en voie de développement. Depuis 2012, onze écoles ont pu être construites grâce aux participants du 4L Trophy. Comme les 2500 étudiants qui participent à cette aventure, nous avons le goût du partage et de la solidarité ».

Le périple se déroulera du 15 au 25 février au Maroc via l'Espagne et il reliera Biarritz à Marrakech. Muni d'un roadbook et d'une boussole, chaque équipage devra relever le défi de cette course d'orientation. L'entraide sera de mise pour pousser une voiture ensablée ou dépanner une 4L.

Le budget prévisionnel de l'expédition est de 8530€, somme colossale pour nos deux aventuriers. Aux 3290€ de frais d'inscription, il a fallu ajouter les frais de réparation de la voiture (une 4L GTL de 1985), l'assurance, l'essence, les frais de dossier… D'autres auraient été découragés mais pas eux. Pour financer leur projet, ils proposent aux commerçants et entrepreneurs des emplacements publicitaires qui seront apposés sur la voiture. Ils ont également organisé un concert à la salle des fêtes prêtée gracieusement par la commune.
Bastien a présenté son projet lors de la réunion du conseil municipal du 9 octobre. Les élus ont été sensibles à son discours et ont octroyé une subvention de 500€. PLA (Parcey Loisirs Animations) pour sa part a fait un don de 200€.

L'événement sera relayé par les médias , en particulier par RMC Découverte qui fera des reportages quotidiens.
Un grand bravo à nos deux jeunes à qui nous souhaitons bonne chance !

CORENTIN PETIT :

Le défilé sur les Champs-Elysées, un grand moment !

Corentin Petit a vingt-et-un ans. Il est actuellement en licence pro sécurité en alternance (école à Colmar et entreprise Solvay). Il a eu la chance de défiler sur les Champs-Elysées avec les pompiers de la région. Voici son témoignage.

Corentin, de quand date ton intérêt pour les pompiers ?
J'ai toujours été passionné par les pompiers, depuis tout petit, j'ai voulu faire ce métier. Une fois, pour le carnaval de l'école, je m'étais déguisé en pompier. A treize ans, j'ai rejoint les JSP (les Jeunes Sapeurs Pompiers), Place Barberousse à Dole. Tous les samedis après-midi nous avions des cours de théorie (sur les droits, les devoirs et l'éthique du sapeur-pompier) et des manœuvres. Tous les ans se tenait un rassemblement départemental et tous les deux ans un challenge de la qualité.
Le 1er janvier 2014, j'ai été intégré en tant que pompier volontaire en doublure pendant un an. Nous avons une garde toutes les six semaines et des astreintes. Nous devons faire face à toutes sortes de situations, tragiques quand il s'agit d'un accident mortel, mais aussi pleines d'émotion comme une naissance qui a eu lieu dans le camion des pompiers !

Raconte-nous le défilé du 14 juillet
En avril 2017, nous avons appris que la zone de défense et de sécurité Est était retenue cette année pour le défilé. Parmi les huit départements de Bourgogne-Franche-Comté, le Jura a répondu favorablement à cette invitation. Des mails ont été envoyés aux chefs de centre et à Dole, sur quatre postulants, deux ont été retenus, dont moi ! Nous avons effectué des entraînements départementaux pour apprendre à marcher au pas et sur les quinze Jurassiens au départ, dix ont été retenus, dont moi ! Nous avons ensuite effectué des entraînements à Dijon tous les samedis. Là encore, une sélection a été faite car sur les cent pompiers, six ont été éliminés. Les heureux sélectionnés ont passé une semaine à Jouy-en-Josas du 7 au 14 juillet pour parfaire leur préparation : lever à six heures, entretien du matériel, entraînement, une véritable vie de militaire pendant une semaine et le soir du 13, nous étions prêts pour le grand jour !
14 juillet, nous y sommes ! Lever 4 heures, sur place à 6 heures et demie, mise en place à 7 heures, nous étions prêts à 9 heures et demie. Le premier moment d'émotion fut le passage de la patrouille de France. Après, tout va très vite, nous sommes dans notre bulle, très concentrés. On entend à peine les applaudissements du public et les remerciements. Nous avons le temps d'apercevoir les présidents Macron et Trump à vingt mètres environ et puis nous partons sur la droite côté Seine.

Ca y est, c'est fini, les chants se mêlent aux larmes et aux remerciements puis la tension retombe. Après ces moments intenses, nous avons beaucoup de mal à nous séparer et à retrouver notre quotidien car nous avons conscience que nous venons de vivre un moment unique !

DANSE

Jennifer, une énergie communicative

Jennifer Soares est une jeune femme dynamique qui sait ce qu'elle veut. Son sport préféré quand elle était jeune était le foot qu'elle pratiquait avec les garçons car, comme elle le dit, elle aime le contact. En 1998, changement de cap, elle passe un casting à la braderie de Dole où elle est repérée par Philippe Gillon. Elle intègre alors le groupe de danse Méthys à Tavaux. Un an plus tard, Philippe Gillon lui donne la direction de la troupe.

En parallèle, elle donne ses premiers cours de danse à Parcey en 1999, sous l'égide du Centre de Loisirs d'abord puis avec l'Association de la Salle des Fêtes.Les jeunes danseuses sont de plus en plus nombreuses à la rejoindre et en 2013, elle crée ADP, dont la présidente est Delphine Gardien. Depuis 2015, elle a fondé sa propre association « J'danse ». A la rentrée 2017, un heureux événement l'a éloignée de la piste pendant quelques semaines. Elle a été remplacée par Mélanie Lefort et Charlène Besançon mais elle a très vite repris du service, ses filles lui manquaient trop !

L'effectif est complet et on se bouscule pour s'inscrire aux cours de Jennifer. De Parcey bien sûr mais aussi des alentours, Rahon, Le Deschaux, Mont-sous-Vaudrey, Jouhe, Archelange… ce sont en tout plus de cent jeunes filles de trois à quatorze ans qui participent aux cours du mardi soir et du mercredi. Et il ne faut pas oublier quatre jeunes garçons qui ont rejoint la troupe ! A cela, il convient d'ajouter trois groupes d'adultes : dix-neuf le lundi soir qui pratiquent la danse loisirs de 20h à 21h, les neuf danseuses du groupe Méthys le mercredi soir de 20h à 22h et 16 le vendredi soir de 20h à 22h.

Ne manquez surtout pas les galas annuels « spécial Amérique » qui se tiendront cette année le dimanche 28 janvier pour les enfants et les 3 et 4 mars pour les adultes à la salle Gérard Philipe à Tavaux, retenez bien ces dates. Sinon, vous pourrez les applaudir au spectacle qu'elles donneront à Parcey le 9 juin. Un grand bravo à Jennifer et à toute sa troupe !

CENTRE DE LOISIRS

Arrivée de Muriel Montrichard

Jennifer et Murielle, un duo souriant

Depuis le mois d'avril, Muriel Montrichard a remplacé Stéphanie Francchini dans l'équipe d'animation du Centre de Loisirs. Elle a rejoint Jennifer Damy qui avait intégré le service l'année précédente.

Ce duo est très efficace puisqu'au printemps, deux animations ont été proposées : la recherche des œufs de Pâques (au mois d'avril évidemment) et une soirée jeux (avec les jeux en bois prêtés par la ludothèque de Damparis) suivie d'un barbecue au mois de juin.

Depuis la rentrée de septembre, le service cantine/garderie fonctionne à plein régime : à midi, la fréquentation moyenne est d'une trentaine d'enfants mais ce nombre est souvent dépassé et il faut alors deux services. En ce qui concerne la garderie, l'effectif est très élevé de 15h45 à 16h30. Cet horaire correspond aux TAP qui sont gratuits pour les parents. Le matin, la garderie ouvre à 7h30 et elle accueille une douzaine d'enfants.

Le projet pour l'année est : « les enfants du monde ». Il permettra de découvrir les coutumes et la vie dans d'autres pays par différentes approches : la fête (Halloween), la danse (TAP spécifique sur la salsa), l'alimentation (atelier « cuisines du monde ». Une correspondance avec l'école de Tiesse au Sénégal est également prévue.

Bravo à nos deux animatrices pour leur énergie et merci pour leur sourire !

UN PUMPTRACK

Un pumptrack pour les sportifs

Axel Bresson est un solide gaillard de douze ans. Il pratique le BMX au club de Tavaux depuis cinq ans et ses qualités athlétiques lui ont permis de se distinguer dans les compétitions aux quelles il a participé.

Avec ses camarades de Parcey, il a sollicité la mairie pour la réalisation d'un pumptrack. Il s'agit d'un parcours de bosses à effectuer en VTT ou BMX. Le Conseil Municipal a répondu favorablement et c'est l'entreprise Guignard qui a effectué les travaux pour la somme de 1600€.

Cette installation est ouverte à tous, petits ou grands, si vous voulez essayer, n'hésitez pas mais un conseil : mettez un casque même si celui-ci n'est pas obligatoire pour les plus de douze ans. Une précision : la mairie décline toute responsabilité en cas de problème.

ECOLE :

De nouvelles têtes dans l'équipe enseignante

Plusieurs changements ont eu lieu cette année à l'école. Nous sommes allés faire le point quelques jours après la rentrée.

En raison du départ à la retraite de Bruno Pesenti après vingt-cinq ans à la tête de l'établissement, c'est Florence Cour qui prend sa succession.

De gauche à droite :
Sophie Auvernois, Magali Lefèvre, Sandrine Prodhon, Florence Cour, Anne-Laure Leroy, Anne-Sophie Louis

Charline Pusset

Elle conserve sa classe de CE avec 24 élèves (12 CE1, 12 CE2). « L'année scolaire se présente sous les meilleurs auspices. Nous avons un effectif global de 89 élèves (en légère baisse par rapport à l'année dernière) et l'entente au sein de l'équipe est excellente. Je suis déchargée le mardi par Charline Pusset qui vient de Tavaux. Cette journée me permet d'effectuer les tâches administratives qui sont très nombreuses. Je tiens à remercier les employés municipaux pour le travail qu'ils ont effectué pendant les vacances afin que la rentrée s'effectue dans les meilleures conditions».

Anne-Sophie Louis vient de Sampans. Elle est nommée sur la classe de CM : « L'ambiance est bonne et j'ai un petit effectif agréable (9 CM1 et 7 CM2). Parmi les projets, l'incontournable séjour à Bellecin se fera du 14 au 18 mai 2018. Les séances piscine et la sortie ski seront également conservées ».

Autre nouvelle tête, Anne-Laure Leroy enseignera en classe maternelle avec 24 élèves (11 Petite Section et 13 Moyenne Section). Elle sera secondée dans sa tâche par Sandrine Prodhon ATSEM. « Je suis heureuse de revenir à Parcey où j'avais effectué une année en CE en 2007/2008. Je viens de Mont-sous-Vaudrey où j'avais des CE2/CM. C'est donc un double changement pour moi mais les enfants ont l'air très sympathique et nous avons de bonnes conditions de travail avec des classes spacieuses. Et puis, j'ai Sandrine pour m'aider donc tout devrait bien se passer ! ».

Magali Lefèvre entame pour sa part sa dixième année à Parcey. Depuis le départ de Mme Gaubey en 2015, elle s 'occupe des GS/CP avec 25 élèves cette année (14CP et 11 Grande Section). « Les enfants sont gentils, la classe est agréable et dynamique et j'ai l'aide précieuse de Sophie, que du bonheur ! ».
(Sophie Auvernois a été embauchée l'année dernière en tant qu'ATSEM rattachée à la classe de GS/CP).

Souhaitons bon courage aux maîtresses et gageons qu'avec un tel état d'esprit, le travail fourni par les élèves sera de qualité !

UNE STATION DE LAVAGE À PARCEY

Jacky Godin a travaillé chez Félix Potin avant de s'installer dans le Jura en 2006. Il possède un magasin supermarché à Sellières (doté d'une petite station de lavage) et de la station de lavage de Géant casino à Lons-le–Saunier. Il souhaitait créer une nouvelle station et il a flashé sur le terrain de Parcey idéalement placé en bordure de nationale. Il a contacté le maire avec qui il a rapidement sympathisé et la vente du terrain a pu se faire rapidement.

L'inauguration de la station a eu lieu le jeudi 6 juillet. La structure comprend un Kärcher haute pression dernière version 100% français qui ne fait pas de rayures. Les autres éléments sont un aspirateur professionnel, une borne pour les voitures électriques, une installation pour les camions et les camping-cars ainsi qu'une autre pour les vélos et une laverie pour linge et couettes.

Ce concept agréable à la vue est unique dans le Jura. La station fonctionne de 6 heures à 22 heures. A noter que 30% de l'eau utilisée est recyclée.

LE PLUi

Le PLUi Kézako ?

Mercredi 1er mars, le Grand Dole a organisé une réunion ayant pour objet le PLUi, c'est-à-dire le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Le territoire du Grand Dole a été découpé en cinq secteurs (nord, est, sud, ouest et agglomération). La commune de Parcey ainsi que celles de Villette-les-Dole, Nevy-les-Dole, Le Deschaux et Villers-Robert constituent le secteur sud et ce sont donc des représentants de ces cinq communes qui se sont réunis autour de Dominique Michaud, vice-président du Grand-Dole chargé de l'urbanisme.
Cristelle Fleury, chef de projet, a d'abord présenté les trois grands axes du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) :
- une réelle attractivité avec un bon niveau de desserte (autoroutes, accessibilité ferroviaire, aéroport, véloroute), une qualité patrimoniale et une dynamique des pôles d'emploi (Innovia, Rochefort-sur-Nenon…).
- une organisation équilibrée du territoire. Il serait souhaitable de combiner les solutions de transport collectif et de développer les mobilités douces (avec en particulier la mise en place d'une voie douce sur la ligne Grévy).
- faire du bien-vivre un vecteur de développement : en confortant les pôles commerciaux périphériques, en revalorisant les cours d'eau et les zones humides, en développant un territoire aux énergies positives, vaste programme !

Pour la zone sud, les axes retenus sont :
- affiner l'armature avec le bourg-relais de Parcey et le village équipé du Deschaux.
- maintenir des activités économiques.
- sécuriser l'axe de la D405 (anciennement RN5) et limiter l'usage de la voiture.
- prévoir des logements répondant à des critères diversifiés (locatif, taille variable) pouvant permettre à des jeunes couples de s'installer. A l'horizon 2032, il faudrait pouvoir proposer 250 logements sur le secteur !
- garder une continuité écologique sur le secteur tout en privilégiant la gestion des risques d'inondations.

Après cette présentation ambitieuse, les élus se sont retrouvés commune par commune pour réfléchir aux propositions faites par le Grand Dole et pour amener leur vision des choses. Au vu des remarques faites, on peut se rendre compte que l'on ne voit pas les choses exactement de la même façon selon que l'on habite Dole ou dans un village de la périphérie. Un questionnaire a été remis aux élus pour noter leurs remarques et les modifications à apporter au projet initial. Une première copie doit être rendue dans les prochains mois et celle-ci doit être réfléchie car c'est l'avenir de nos communes qui est en jeu.

VOIE VERTE

VOIE VERTE : FEU VERT POUR 2019

Le Comité de Pilotage s'est réuni le 10 juillet dernier sous la direction de Félix Macard, vice-président au Grand-Dole chargé du dossier des voies douces.

La ligne Grévy a été construite en 1884. Elle relie Dole à Mont-sous-Vaudrey en passant par Crissey, Villette-les-Dole, Parcey, Nevy-les-Dole et Souvans sur une distance de 19 km. Elle a transporté des voyageurs jusqu'à la dernière guerre mondiale puis des marchandises mais depuis plusieurs années aucun train ne circule sur cette ligne, d'où l'idée de la transformer en voie verte.

Après maintes sollicitations, la SNCF a accepté de mettre la voie à la disposition du Grand Dole tout en restant propriétaire. Un dossier compliqué car plusieurs ministères étaient concernés (Intérieur, Environnement, Défense). Les procédures administratives imposent un délai de deux ans et c'est donc à l'automne 2019 que les travaux devraient avoir lieu.

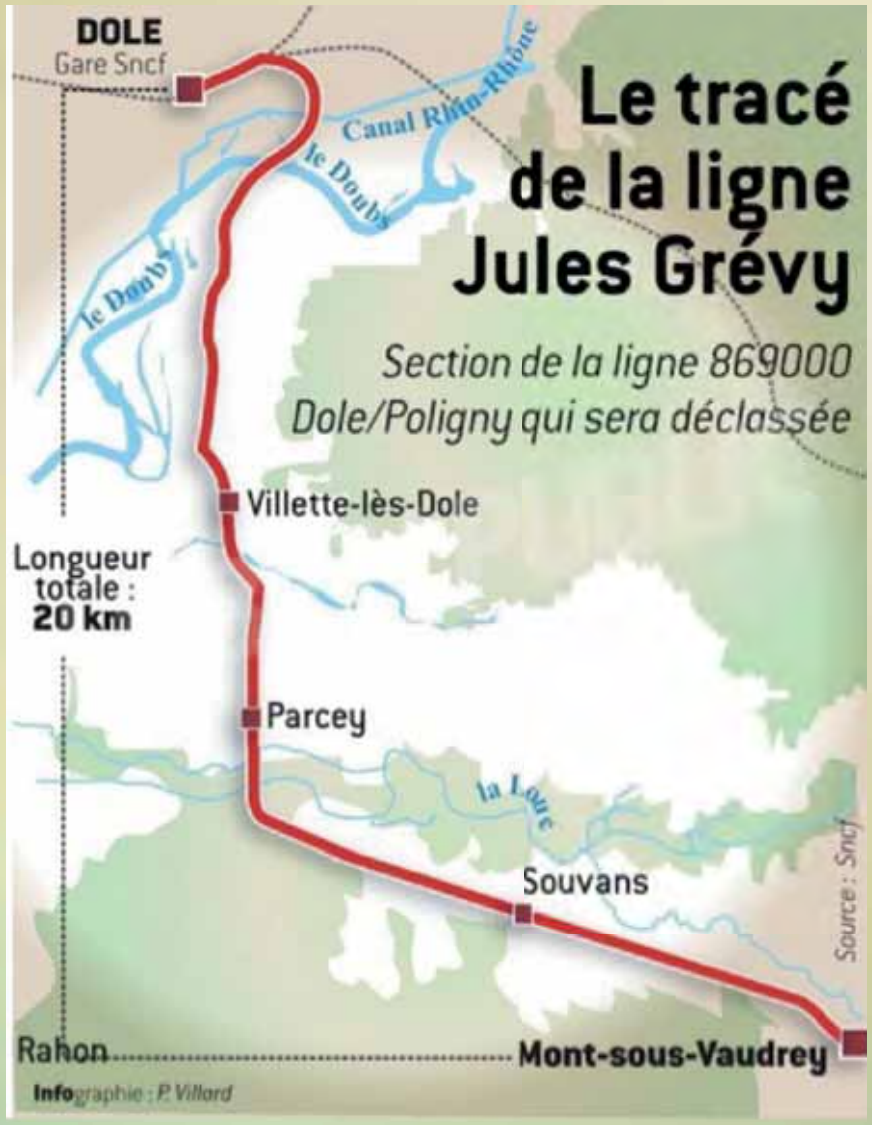

Deux ans pour monter le dossier, ce temps peut paraître long mais il permettra de consulter les différents partenaires. La consultation pour la maîtrise d'œuvre a débuté au mois d'août. Il s'agit de définir quel type de revêtement sera installé, sa largeur (2,50m ?- 3m ?), quels usagers seront concernés (vélos, piétons, rollers…). L'aspect paysager ne devra pas être négligé. Un des points importants sera la traversée des ponts. Il faudra aussi consulter les usagers et les riverains et tenir compte de toutes les propositions.

Les différentes communes auront la possibilité de réaliser des aménagements liés aux modes doux (aires de repos, tables et bancs…) et d'inclure des projets autour de la voie verte (chambres d'hôtes, gîtes, signalétique…). En ce qui concerne la commune de Parcey, il s'agira du croisement avec le chemin de la Loye, de l'aménagement de l'arrière du bâtiment de l'office de tourisme où un accès à la voie verte devrait être réalisé et surtout de la sécurisation de la liaison avec la plage. L'idée d'un montage global pour les cinq communes du Grand Dole concernées a été proposée, celui-ci assurant la maîtrise d'œuvre.

Pour ce qui est du financement, un premier budget prévisionnel est de l'ordre de 2 000 000€ dont 1 000 000€ pour l'enrobé. La vente des rails pourrait rapporter 700 000€ et plusieurs demandes de subventions seront faites, en particulier auprès du FEDER (Fond Européen de Développement Régional) qui pourrait prendre en charge 40% de la somme.

Ce projet de voie verte était une des priorités de la municipalité et nous sommes très heureux qu'il puisse aboutir, même s'il faut encore patienter quelques mois.

Les arbres sont abattus en quelques secondes !

CONFLUENCE : LES TRAVAUX ONT DEBUTE

Les engins sont de retour ! Au début des années 60, d'importants travaux avaient eu lieu à la confluence. La Loue avait été « canalisée » depuis le camping et le Doubs avait subi le même sort, créant par là-même l'île du Girard. Des enrochements avaient été mis en place de part et d'autre des deux rivières. Ce tracé rectiligne permettait à l'eau de s'écouler beaucoup plus vite et donc de lutter contre les inondations, ce qui a été le cas. Le principal problème, c'est que le lit des rivières s'est considérablement abaissé et l'écosystème a été modifié car de nombreuses mortes n'étaient plus alimentées.
D'où l'idée de supprimer des enrochements pour laisser plus de liberté aux rivières et permettre aux nappes phréatiques de retrouver un niveau acceptable. En 2008, un premier projet de désenrochement avait été élaboré mais la population de Parcey s'y était opposée par crainte du retour des inondations. A l'époque c'était tous les enrochements qui devaient être supprimés et les conséquences néfastes n'avaient pas été suffisamment estimées.
La copie a donc été revue et c'est Denis Chaize qui a été chargé de ce dossier délicat. Avec beaucoup de diplomatie, il a réussi à convaincre une majorité d'élus que le projet actuel n'avait rien de comparable avec celui de 2008. Ce projet a été présenté lors de la réunion publique du 28 septembre. Le double objectif est de restaurer la dynamique fluviale tout en protégeant la population contre les inondations. Comme annoncé dans le bulletin municipal de janvier 2017, les travaux consisteront à désenrocher la pointe de la confluence, démanteler la digue d'entonnement côté île du Girard, créer des encoches d'incision pour faciliter l'écoulement en cas de crue et aménager un banc stabilisé en amont du confluent (voir schéma ci-dessous). Le montant des travaux est de 746 000€ HT. La plus grande partie est financée par l'agence de l'eau (70%). Le reste est pris en charge par la région (10%) et par le Syndicat Mixte Doubs-Loue (20 %).

Les branchages sont chargés comme des allumettes

La première partie des travaux a commencé début novembre. Elle consiste d'abord au déboisement des enrochements et des digues. C'est la société EDE de Sampans qui est chargée de ce travail. Après abattage, le bois est broyé avant d'être transporté par camions aux chaufferies de la région (voir photos). Grâce aux énormes machines, ce déboisement a été effectué en quelques jours. Les sociétés Colas SJE de Messia et FAMY de Frébuans effectueront ensuite le travail de désenrochement. Pendant la durée des travaux, le site est fermé au public, ce qui est compréhensible au vu de la dangerosité. Des visites du chantier seront organisées par Dole Environnement les 17 janvier, 3 et 21 février et 7 mars. Inscriptions au 09 51 10 85 50 ou sur dole.environnemnt@gmail.com.

Troncs et branches sont engloutis par le broyeur qui les réduit en copeaux

Le chantier sera interrompu à la fin de l'hiver. La deuxième tranche des travaux aura lieu à l'automne 2018. La période vacante entre ces deux phases laissera le temps à la faune de se reproduire dans le calme, sans le bruit incessant des moteurs. Les promeneurs pourront découvrir la Loue sous un tout autre visage, presque nue sans son rideau d'arbres qui la cachait jusqu'alors. Il faudra encore un peu de patience pour que la nature fasse son travail et lui rende un aspect plus naturel.

Vous pouvez consulter la page facebook https://www.facebook.com/Syndicat-Mixte-Doubs-Loue-367980620326675/ pour vous rendre compte de l'avancée des travaux. Elle comprend de nombreux documents photo et des vidéos réalisées par drones.

LE CONFLUENT

Les enrochements sont retirés du lit de la rivière

Les rochers seront concassés pour la réfection des chemins communaux

La confluence après le désenrochement

Supprimer les contraintes au cours d'eau

1. Désenrochement des berges (450m rive droite de la Loue, 600m rive gauche du Doubs)
2. Démantèlement de 450m de la digue d'entonnement, des 1000m de casiers et épis

Encourager la mobilité latérale coté réserve

3. Création « d'encoches » d'érosion et fuseau sud
4. Réinjection des matériaux alluvionnaires sous la forme d'un banc dans le lit mineur
5. Arasement de l'épi dans le lit mineur du Doubs

Valoriser la Réserve nationale

6. Aménagement d'une plate-forme pour l'observation faune-flore
7. Extension de la roselière

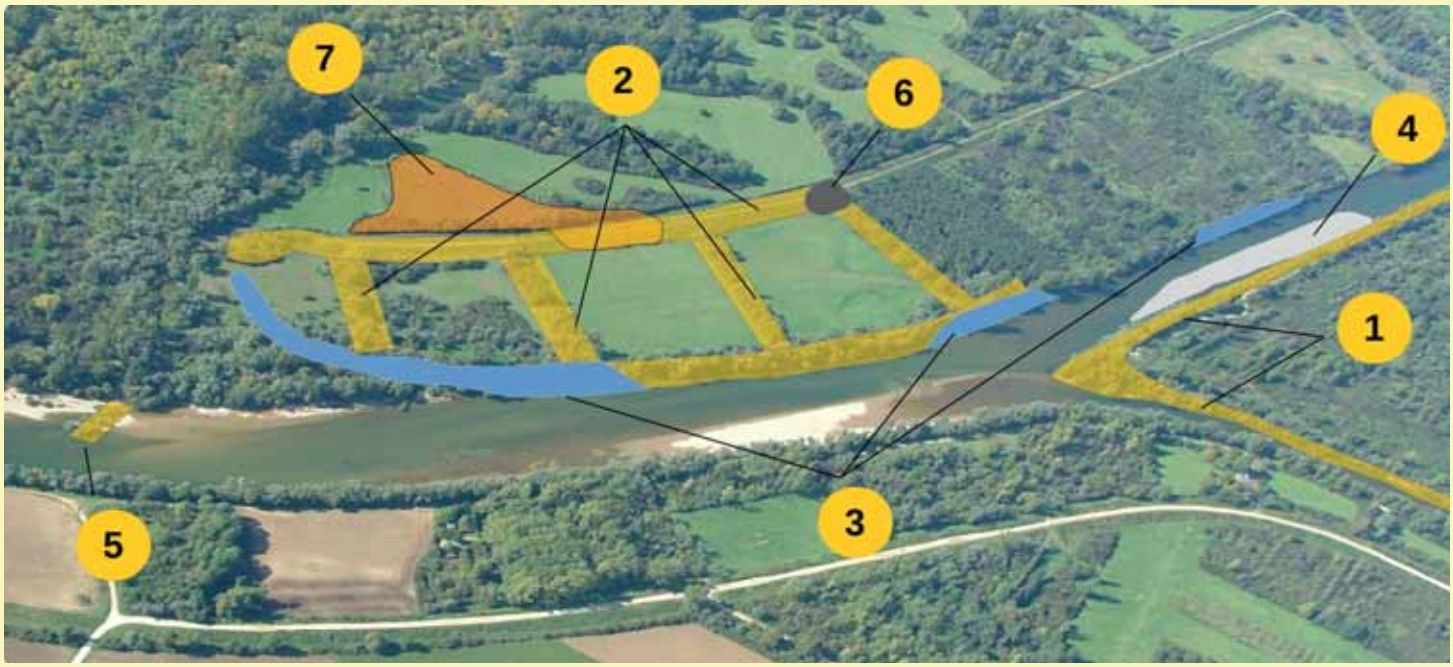

ROND-POINT

Bretelle du rond-point : c'est fait !

La création d'une bretelle d'accès à la zone artisanale et économique (ZAE) était une des priorités de Jean-Pierre Faivre dès le début de son mandat. La première raison de ce projet est la sécurité au centre du village. En effet, les camions et les tracteurs qui accèdent rue de La Loye rendaient ce carrefour très dangereux. Les véhicules lourds devront faire à présent le détour par le rond-point. La deuxième raison est la mise en valeur de la zone artisanale avec un accès facilité et un développement possible dans les prochaines années.

Le montage du dossier n'a pas été aisé à cause du franchissement de la voie ferrée qui n'était pas déclassée. Mais à force d'abnégation, Jean-Pierre Faivre a réussi à obtenir une dérogation. Il fallait également tenir compte des contraintes écologiques et hydrologiques, le secteur étant sensible aux inondations.

A partir de là, il a fallu consulter les entreprises et le dossier était bouclé en mai 2017. C'est la SJE (Société Jurassienne d'Entreprises) qui effectue les travaux de terrassement et de goudronnage dont le montant s'élève à 279 000€ TTC. Les travaux ont débuté fin octobre par le terrassement. Quelques jours plus tard, la première couche d'enrobé était posée, suivie d'une deuxième couche mi-novembre. La signalisation au sol et la modification des panneaux de signalisation devraient être réalisées prochainement pour une mise en service début décembre. Le montant total des travaux (terrassement, goudronnage,SIDEC, signalisation….) est de 330 000€ TTC. La commune a contracté un emprunt de 100000€ au taux de 0,90% sur dix ans.
PS : Vous pouvez consulter le bulletin municipal de janvier 2016 (version papier ou sur le site parcey.fr) pour plus d'informations sur ce dossier.

ETAT CIVIL 2017

FOUGERE Lola, Brigitte, Hélène	02/01/2017	DOLE
DONAT Huseyin	07/02/2017	DOLE
CÊTRE Soline	10/02/2017	DOLE
SOARES Naïlys	16/05/2017	DOLE
GIACOMETTI LAGOUTE Romane	24/05/2017	DOLE
DEVILLARD Soan, Laurent, Gilles	06/07/2017	DOLE
DE MATOS Thaïs, Elodie, Laetitia	14/07/2017	DOLE
DESGOUILLES Maël, Denis, Laurent	04/08/2017	DOLE
BOULEROT MILLOT Timéo, Bruno, Laurent	04/08/2017	DOLE

PACTET André Roger Edouard / **BROCARD** Françoise Raymonde Charlotte	24 Février
LEFEUVRE François Stéphane Anthony Maxime Jean-Pierre / **TOSELLO** Adeline Aurore	19 Avril
JACOB Thierry Christian Julien / **LEMENAGER** Mélinda	10 Juin
SATET Fabien Joël René / **PÂQUES** Marilyne Marie Madeleine	05 Août
DUFOULON Jean-Christophe Henri Jean Louis / **MULLER** Ophélie Joanne Michelle	19 Août
GONCALVES Chris Mickael / **MARQUES** Mélanie Alison	26 Août
WAGNER Emile Louis / **HUMBLOT** Catherine Simone Raymonde	16 septembre
GARDIEN Jean-Marc André Louis / **JUIF** Jocelyne Marie Antoinette	30 Septembre

COUSSOT Driss	26 Janvier
REFFAY Roland Félix Marc	12 Mai
SIMON Hélène Justine (veuve PRUNEAUX)	05 Juin
CÔTE Jeannine Victoire Christiane (veuve PERNET)	16 Juin
ISARTE Alain Joseph Lucien	02 juillet
BROCARD Elisabeth Denise	31 Octobre

LOCATION SALLE DES FÊTES

Pour les réunions publiques impliquant une association, un mouvement politique ou syndical, un comité d'entreprise ou autre dont le siège social n'est pas à Parcey :
Tarif pour 1 jour : 210€
Tarif pour 1 week-end : Tarif extérieur sera appliqué

	HABITANTS DE PARCEY	EXTÉRIEUR
1 jour	160€	300€
1 week-end	220€	380€
Week-end prolongé (3 jours)	270€	450€
Caution	500€	500€
Arrhes	50% du prix de la location retenue	
Heure de ménage	20€ / Heure	

Tout le Conseil municipal vous souhaite une bonne et Heureuse Année

2018

Le Maire et son Conseil Municipal
vous invitent à la présentation des voeux
le samedi 13 janvier 2018
à 18h30
à la salle des fêtes
de Parcey